



Conditions générales d'utilisation de l'espace client du site internet "Gan.fr" et de l'application mobile "Gan santé"

Version 6.0 mise à jour le 06 NOVEMBRE 2023

Le **site Internet** « [gan.fr](http://www.gan.fr) » est accessible à l'adresse : www.gan.fr
L'**espace client** Gan Assurances est accessible à l'adresse : <https://espaceclient.ganassurances.fr>
L'**application** « **Gan Santé** » est accessible sur un terminal mobile après son téléchargement depuis l'Apple Store (IOS) ou le Play Store (Android).

L'objet des présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) est :

- de définir les conditions d'accès et d'utilisation des services en ligne de l'espace client de « Gan.fr » et de l'application « Gan Santé ».
- de présenter les différents services proposés
- de prévoir une convention de preuve par laquelle l'Utilisateur, ci-après défini, accepte que lui soient opposables l'ensemble des opérations effectuées dans l'espace client du site « Gan.fr » ou sur l'application « Gan santé » avec utilisation de son code d'accès..

Ces services en ligne sont proposés par la compagnie Gan Assurances auprès de laquelle ou par l'intermédiaire de laquelle l'Utilisateur a souscrit ou a adhéré à un ou des contrats d'assurance ou de prestations de services hors services bancaires, certains de ces contrats étant souscrits auprès de :

- Groupama Gan Vie, société anonyme, au capital de 1.371.100.605 euros - Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris, RCS Paris : n° 340 427 616
- Société Française de Protection Juridique - S.A. au capital de 2 216 500 € - Siège social : Immeuble Le Diamant – 16 rue de la République 92100 Puteaux - 321 776 775 RCS Paris.
- Mutuaide Assistance, SA au capital de 12 558 240 € - Siège social : 8-14 Avenue des Frères Lumière - 94360 Bry Sur Marne - 383 974 086 RCS Créteil Entreprises régies par le Code des Assurances et soumises au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 4 Place de Budapest – CS 92459 – 75436 Paris Cedex 09
- Cofintex 6 SA, SA au capital de 1 180 153 € - Siège social : 5, Avenue des Frères Lumière - 94356 Villiers Sur Marne - 410 620 660 RCS Créteil
- Société pour le Développement des services à la personne : SDSAP –, SAS au capital de 37 000 €
- Siège social : 8-14 Avenue des Frères Lumière - 94360 Bry Sur Marne - 507 524 072 RCS Créteil
- Société pour le Développement de la Téléassistance à la personne : SDTAP – SAS au capital de 37000 € - Siège social : 5 Avenue des Frères Lumière – 94356 Villiers Sur Marne – 524 289 543 Créteil
- Capsauto – SA au capital de 163 380 € - Siège social : 9, rue des Pommerots 78400 Chatou – 419 540 067 RCS Versailles.

Ci-après désignés comme « les Sociétés ».

L'espace client est mis en œuvre par la Caisse Nationale de Réassurance mutuelle agricole Groupama – Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75383 Paris Cédex 08 – 343115135 RCS Paris – Entreprise régie par le Code des Assurances pour le compte des Sociétés.

Ces services en ligne sont dédiés aux clients, ci-après désignés « Utilisateurs » tels que définis ci-après :

- une personne physique ayant souscrit pour son propre compte un ou plusieurs contrats d'assurance ou de prestations de services hors services bancaires (ci-après désignés le ou les Contrats) ou étant adhérent ou affilié auxdits Contrats.
- une personne morale ayant souscrit pour son propre compte ou pour le compte d'adhérents ou d'affiliés à un ou plusieurs Contrats. **1.**

Conditions d'accès aux services en ligne

1.1 Généralités

Un droit d'accès à l'espace client sécurisé du site Internet « Gan.fr » et aux services clients de l'application « Gan santé » est conféré à l'Utilisateur par l'attribution d'un code d'accès (composé d'un Identifiant internet et d'un mot de passe). Ce droit d'accès permet à l'Utilisateur, d'accéder à des services en ligne et notamment de consulter certaines informations relatives au(x) Contrat(s) et d'effectuer certaines opérations de gestion y afférentes, tel que cela est décrit à l'article 2 des présentes CGU. Les frais d'accès aux services en ligne sont soumis aux seules conditions tarifaires liées à l'utilisation d'Internet et supportées par l'Utilisateur.

1.2 Attribution du code d'accès - Confidentialité

L'accès aux services en ligne de l'espace client du site Internet « Gan.fr » et de l'application « Gan Santé » est limité et sécurisé par l'utilisation d'un Code d'accès par l'Utilisateur. Ce Code d'accès est commun à l'espace client du site Internet « Gan.fr » et à l'application « Gan Santé ». Le Code d'accès comporte un Identifiant internet et un mot de passe, lesquels sont communiqués à l'Utilisateur de façon distincte pour des raisons de sécurité et sur la base des éléments d'identification fournis par ses soins. Il a pour fonction de l'identifier. Pour des raisons de sécurité, en cas de saisie 3 fois de suite d'un mot de passe ne correspondant pas à l'identifiant, alors l'accès à l'espace client correspondant à l'identifiant saisi est bloqué temporairement pour une durée déterminée par Groupama. L'Identifiant internet (ou N° de client) peut être communiqué par le biais de la fonctionnalité de récupération d'identifiant. Il figure sur les relevés d'opération assurance, les attestations d'assurance, les relevés de situation vie ou tout autre document transmis par Gan Assurances. L'Utilisateur peut également l'obtenir en téléphonant à son agent général d'assurances. L'Utilisateur peut également utiliser son numéro de téléphone portable ou son adresse email comme Identifiant internet, à condition d'avoir au préalable communiqué ces informations aux sociétés, et que l'adresse mail ou le numéro de téléphone portable corresponde à un N° de client unique. Le mot de passe est envoyé, au choix de l'Utilisateur, soit par un courrier postal sécurisé, soit par SMS selon la procédure en ligne sur le site Internet gan.fr, et à partir du numéro de téléphone portable préalablement communiqué par l'Utilisateur. Lorsque l'Utilisateur est une personne morale, le code d'accès est communiqué à condition qu'un représentant légal (la personne, au sein de l'entreprise, dûment habilitée pour recevoir et faire usage dudit code) ait été désigné préalablement.

- Recommandation : Pour des raisons de sécurité, l'Utilisateur doit modifier son mot de passe à la première connexion. Le mot de passe envoyé par SMS est un mot de passe temporaire, valable 15 mn. L'Utilisateur doit se connecter dès sa réception et le modifier impérativement pour pouvoir accéder à son espace client sur le site internet de « Gan.fr » ou à l'application « Gan Santé ».

L'Utilisateur prend toute mesure propre à assurer la sécurité et la confidentialité du Code d'accès et s'engage à ne pas le communiquer à quiconque. Il ne lui sera jamais demandé, ni par email, ni par téléphone, ni par courrier. **Il est responsable de l'utilisation, de la conservation et de la confidentialité du Code d'accès. Les Sociétés ne sauraient être tenues pour responsables de l'utilisation de ce Code d'accès par une autre personne que l'Utilisateur, quelle qu'elle soit.**

En cas de négligence de l'Utilisateur, il est seul responsable de la consultation ou de l'accomplissement d'opérations de gestion résultant de l'utilisation frauduleuse, détournée ou non autorisée par un tiers de son code d'accès confidentiel. **L'assureur attire l'attention de l'assuré sur les éventuelles attaques informatiques susceptibles d'arriver sur tout site Internet et**

notamment celles de type “phishing”. Le “phishing” ou hameçonnage, est une forme d’attaque informatique consistant à faire croire à l’utilisateur victime qu’il est contacté par un tiers de confiance - banque, administration, assureur, etc. - afin de lui soutirer des données confidentielles : mot de passe, numéro de carte de crédit, etc. L’utilisateur est automatiquement déconnecté de son espace sécurisé s’il ne réalise aucune action pendant plus de 20 mins. L’Utilisateur peut à tout moment se déconnecter en cliquant sur le bouton « Déconnexion ». **Il est fortement recommandé de vous déconnecter pour quitter votre espace client ou de l’application mobile et de sécuriser l’accès à votre terminal mobile par un code de verrouillage.**

1.3 Acceptation des conditions générales d’utilisation (CGU)

Les présentes CGU sont applicable à l’espace client du site internet « Gan.fr » et à l’application mobile « Gan Santé ». Afin de pouvoir accéder à l’ensemble des fonctionnalités de consultation et de gestion de l’espace client du site Internet « Gan.fr » et de l’application « Gan Santé », telles que décrites à l’article 2 ci-après, l’Utilisateur doit obligatoirement avoir pris connaissance, lu et accepté les présentes CGU. Dès lors que l’Utilisateur aura été amené à valider les CGU pour accéder aux services décrits à l’article 2 ci-après – au titre du site « Gan.fr », une nouvelle validation ne sera pas sollicitée au titre de l’accès à l’application Gan Santé - et inversement. Les CGU sont adressées à l’Utilisateur, après acceptation par ses soins, à l’adresse email qu’il a préalablement communiquée. Il est recommandé à l’utilisateur de les enregistrer et de les archiver aux fins de conservation. En cas de modification des présentes CGU, celles-ci devront donner lieu à une nouvelle acceptation par l’Utilisateur. A compter de leur validation en ligne les présentes CGU remplace les CGU qui ont pu être validées antérieurement par l’Utilisateur. L’acceptation ou le refus d’acceptation des présentes CGU est effectuée directement sur le site Internet « Gan.fr » ou sur l’application « Gan santé ». La preuve de l’acceptation par l’Utilisateur des présentes CGU est enregistrée et conservée par les Sociétés.

1.4 Cas de Perte, vol ou retrait du Code d’accès

- En cas de perte ou vol ou de suspicion de perte ou de vol du Code d’accès, l’Utilisateur doit, impérativement et sans délai modifier son mot de passe en ligne ou en informer son Agent général d’assurances. Le mot de passe sera alors désactivé. Un nouveau mot de passe pourra être envoyé selon les modalités décrites à l’article 1-2. Les conséquences directes ou indirectes résultant de l’absence de modification de son mot de passe par l’Utilisateur ou d’absence d’opposition auprès de l’assureur seront de la responsabilité exclusive de l’Utilisateur.

- Pour des raisons de sécurité, après trois tentatives infructueuses de composition du Code d’accès, le dispositif d’accès aux services en ligne est temporairement bloqué. L’Utilisateur devra alors soit demander un nouveau mot de passe en ligne, selon les modalités décrites à l’article 1-2, soit attendre le déblocage automatique de son mot de passe.

2 Les services en ligne

La liste des services décrits aux points 2.1 à 2.3 n’est pas exhaustive ; Ces derniers pourront être modifiés, améliorés ou enrichis, sans que cela génère une modification et une nouvelle acceptation des présentes CGU. Par ailleurs, la mise en œuvre des fonctionnalités décrites ci-dessous peut varier selon les Sociétés, selon la nature des contrats souscrits et selon qu’elles sont proposées sur le site « Gan.fr » ou sur l’application « Gan santé ». Après s’être connecté sur le site Internet « Gan.fr » ou avoir téléchargé l’application « Gan Santé » et avoir renseigné son Code d’accès, l’Utilisateur peut accéder aux services en ligne suivants :

2.1 Fonctionnalités de consultation de l’Espace Client « gan.fr »

Dans l’espace client du site Internet « Gan.fr » les fonctionnalités dites de « consultation » permettent à l’Utilisateur d’avoir accès à des informations et à certains documents relatifs à ses contrats et à leur exécution. L’Utilisateur est informé que les Sociétés peuvent échanger avec lui de façon dématérialisée et lui fournir ou mettre à sa disposition des informations et des documents concernant ses contrats d’assurance par email et/ou par dépôt dans l’espace client. **Par la communication de son adresse email, lors de la souscription ou en cours de contrat, l’Utilisateur reconnaît que cette dématérialisation est adaptée à sa situation.** L’Utilisateur peut, à tout moment, s’opposer à la dématérialisation, et demander aux Sociétés, par tout moyen qu’un

support papier soit utilisé et ce, sans frais à sa charge. Pour ce faire, l'Utilisateur peut faire son choix directement à partir de son espace client (dans la page « Profil ») ou en s'adressant à son Agent général d'assurance par ses moyens de contact habituels (email, agence, courrier postal, etc.). Le choix de l'Utilisateur concernant la dématérialisation est fait par type d'assurance : assurance santé, assurance vie. En cas de dépôt d'informations ou de documents dans l'espace client, une notification pourra être envoyée à l'Utilisateur, selon son choix, par courriel ou sms.

Les documents pour lesquels l'assureur a une obligation de « fourniture » seront transmis par email lorsque l'Utilisateur ne se sera pas opposé à la dématérialisation. L'Utilisateur a notamment accès aux informations et fonctionnalités suivantes :

2.1.1- Utilisateur personne physique ou morale ayant souscrit pour son propre compte ou ayant adhéré à un contrat associatif type « loi Madelin »

- informations relatives au(x) contrat(s) d'assurance souscrits par l'Utilisateur ou auxquels il est adhérent
- information sur l'Agent et l'agence de rattachement
- consultation des remboursements de frais de santé
- consultation des bénéficiaires désignés par l'Utilisateur pour certains types de contrats (vie, décès, prévoyance)
- informations d'ordre général en matière d'assurance, d'assistance, de prévention, etc., et sur les produits proposés
- téléchargement de documents et/ou attestations.

2.1.2 – Utilisateur personne morale ayant souscrit un contrat collectif pour le compte d'adhérents ou d'affiliés

- informations relatives au(x) contrat(s) d'assurance
- informations relatives aux affiliés de chaque contrat
- documents à télécharger

2.1.3 – Utilisateur adhérent ou affilié à un contrat collectif

- Accès aux informations relatives au contrat d'assurance et à l'affiliation
- Si l'Utilisateur est adhérent ou affilié à un contrat collectif Retraite en unités de compte :
 - consultation de l'épargne en cours et de l'historique des actes
 - mise à disposition du dernier relevé de situation
 - accès aux informations sur les supports
 - documents à télécharger.

2.2 Fonctionnalités de Gestion

Les fonctionnalités dites de « gestion » permettent à l'Utilisateur de l'espace client « gan.fr », notamment, en fonction des contrats détenus :

- d'effectuer des opérations susceptibles de modifier certains éléments des contrats telle que :
 - réaliser des versements libres ou programmés, des arbitrages et des retraits partiels sur les contrats d'assurance vie
 - finaliser la souscription d'un contrat prévoyance par l'envoi des pièces attendues
 - déclarer et suivre une hospitalisation, un arrêt de travail ou une invalidité
- d'effectuer des opérations relatives à l'exécution des contrats telle que gérer son contrat collectif, tel que cela est décrit aux Contrats collectifs souscrits pour le compte d'adhérents ou d'affiliés.

2.3 Fonctionnalités de l'application « Gan Santé »

Les fonctionnalités de l'application « Gan Santé » ne concerne que les contrats des assurés et affiliés du marché de la Santé. Cette application permet à l'utilisateur de :

- télécharger son ATPG (Attestation de Tiers Payant)
- visualiser ses derniers remboursements
- envoyer au service de gestion des documents

3. Convention de preuve

L'Utilisateur accepte et reconnaît que :

- Toute consultation notamment des informations relatives au(x) contrat(s) et/ou toutes les opérations de gestion effectuées dans l'espace client du site Internet « Gan.fr » et de l'application « Gan Santé » sont effectuées au moyen de son Code d'accès et seront réputées être effectuées par lui.
- En conséquence, en cas de contestation, les assureurs et prestataires de services auprès desquels les contrats ont été souscrits peuvent apporter la preuve des opérations réalisées au titre de ces contrats (contenu, date et heure) au moyen des données enregistrées dans le système d'information lesquelles ont force probante et sont opposables à l'Utilisateur.

4. Sécurité et disponibilité des Services

La confidentialité des données d'accès est garantie par l'établissement d'un flux chiffré entre les Utilisateurs et l'espace client de « Gan.fr » et l'application « Gan Santé » en utilisant le protocole https.

L'accès à l'espace client de « Gan.fr » ou l'application « Gan Santé » peut être interrompu à l'initiative de Gan Assurances ou de ses prestataires chargés de la mise en œuvre et de l'hébergement du site pour des raisons de maintenance ou toute autre raison technique.

Gan Assurances se réserve également le droit d'interrompre l'accès à l'espace client de « Gan.fr » ou de l'application « Gan Santé », sans que sa responsabilité ne soit engagée, dans des cas tels que notamment attaques du site (virus, intrusions malveillantes...) susceptibles d'avoir une incidence sur la capacité, la sécurité et l'intégrité des traitements ou des données, demande de suspension ou de restriction d'accès à l'espace client de « Gan.fr » ou l'application « Gan Santé » formulée par une autorité administrative ou judiciaire ou la mise en demeure d'un tiers etc.

En cas d'indisponibilité des services en ligne, l'Utilisateur pourra néanmoins effectuer les opérations de consultation et de gestion, directement auprès des Sociétés auprès desquelles le ou les Contrats ont été conclus conformément aux dispositions desdits Contrats.

De même, en cas de dysfonctionnement technique, les Sociétés auprès desquelles le ou les Contrats ont été conclus se réservent la faculté d'exiger les confirmations par écrit des opérations de gestion réalisées en ligne par les Utilisateurs.

5. Données personnelles Informations essentielles concernant les données personnelles :

Les données personnelles concernant l'Utilisateur, ou concernant les personnes parties ou intéressées au contrat, sont traitées par la Caisse Nationale de Réassurance Mutuelle Agricole Groupama en tant que responsable de traitement s'agissant du fonctionnement de l'espace client et par chacune des sociétés, en tant que responsable de traitement distinct, pour les services clients qu'elle propose en ligne dans le respect des règles de protection des données, notamment du Règlement Général de Protection des Données (RGPD), de la loi « Informatique et Libertés » et des référentiels de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Différentes Sociétés du groupe Groupama ont obtenu un label « Gouvernance RGPD » délivré par la CNIL, ce qui démontre la mise en œuvre de mesures appropriées de respect des données des Utilisateurs.

Les données personnelles traitées par les Sociétés (chacune d'entre elles est responsable de traitement de façon distincte au regard du contrat souscrit par l'Utilisateur) et la Caisse nationale de réassurance mutuelle agricole (pour l'espace client) ont pour base juridique l'exécution de mesures contractuelles ou pré contractuelles. Elles peuvent être nécessaires à la passation, la gestion et l'exécution des contrats, à la gestion des relations commerciales et à l'amélioration de la qualité de services, à l'exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives en vigueur.

Certaines données peuvent également être utilisées pour les activités institutionnelles et le fonctionnement des instances réglementairement ou statutairement prévues. Ces données peuvent aussi être utilisées pour la lutte contre la fraude, et dans certains cas conduire à l'inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude. Dans ce cas elles ont pour base juridique l'intérêt légitime des Sociétés. Sur la base de l'intérêt légitime, les Sociétés traitent des données leur permettant de mener des actions de prospection commerciale personnalisée vers des prospects et ses clients, la recherche et le développement de leurs activités. Pour le recueil de certaines données (ex : données de santé) ou la mise en œuvre de certaines opérations (ex : utilisation de votre email à des fins de prospection), l'accord de l'Utilisateur est nécessaire. Cet accord peut être recueilli par exemple à l'aide de cases à cocher sur les formulaires, sur le site internet ou les applications mobiles. Dans ce cas, l'Utilisateur a la possibilité de retirer son accord à tout moment. S'agissant de

la consultation des décomptes de remboursement des prestations de santé, il est rappelé que chaque bénéficiaire de soin entrant dans le cadre de la législation « PUMA » n'a accès qu'aux remboursements le concernant. Chaque ayant droit bénéficiant d'un accès dédié lui permettant de consulter ses propres décomptes. En cas de demande d'opposition d'accès de la part d'un des bénéficiaires assuré, l'Utilisateur bénéficiaire est informé que l'accès au site sera bloqué. Les données des Utilisateurs sont traitées 5 ans après la fin des relations avec les Sociétés pour respecter les obligations légales des Sociétés, puis sont archivées dans le respect des durées de prescriptions légales. Les données des Utilisateurs sont traitées dans l'UE. Toutefois, les Sociétés peuvent recourir à des transferts hors de l'UE dans le respect des règles de protection des données fondées sur une décision d'adéquation ou encadrées par des garanties appropriées ou répondre à une dérogation prévue à l'article 49 du RGPD. Pour toute question relative à la réglementation relative aux données personnelles, l'Utilisateur peut s'adresser au Délégué à la Protection des Données : contactdpo@groupama.com Les droits sur les données personnelles : L'Utilisateur dispose de droits sur les données le concernant qu'il peut exercer facilement : • Droit de prendre connaissance des informations dont les Sociétés disposent et le cas échéant de demander à les compléter ou corriger notamment en cas de changement de situation (droits d'accès et de rectification). • Droit de demander l'effacement des données notamment lorsque ces dernières ne sont plus nécessaires ou d'en limiter l'utilisation (droits de suppression des données ou de limitation). • Droit de s'opposer à l'utilisation des données, notamment concernant la prospection commerciale (droit d'opposition). • L'Utilisateur peut récupérer dans un format structuré les données qu'il a personnellement fournies dans le cadre du contrat ou lorsqu'il a consenti à leur utilisation (droit à la portabilité des données). • Enfin, l'Utilisateur dispose d'un droit de définir des directives relatives au sort des données à caractère personnel après votre mort. Ces directives, générales ou particulières, concernent la conservation, l'effacement et la communication de vos données après le décès de l'Utilisateur. L'Utilisateur peut exercer ses droits et gérer ses préférences au sein de l'espace client dans les rubriques « Info », ou directement à partir du lien « contact Informatique et Libertés » ou par courrier postal (voir adresse sur les documents contractuels ou le site). Pour en savoir plus et obtenir une information détaillée concernant les données personnelles, l'Utilisateur peut se reporter à la rubrique données personnelles <https://www.gan.fr/informations-legales> du site www.gan.fr.

6. Propriété

L'Utilisateur s'engage à respecter le droit de propriété et de création intellectuelle sur tous les éléments intervenants dans l'accès et l'utilisation du service Internet « Gan.fr » ou de l'application « Gan Santé », à ne pas communiquer à des tiers les informations dont il aurait connaissance par l'utilisation de ce service et en particulier à ne pas dupliquer les logiciels ou la documentation en sa possession ou à laquelle il a accès via le site Internet. L'Utilisateur s'interdit de créer tout lien hypertexte renvoyant au site Internet par quelque technique que ce soit.

7. Date de prise d'effet et retrait du droit d'accès aux services en ligne et ses effets

7.1 Date de prise d'effet et cas de retrait du droit d'accès aux services en ligne

Les présentes CGU prennent effet à compter de la date de leur acceptation en ligne par l'Utilisateur. A compter de cette date, l'accès aux services en ligne tels que décrits à l'article 2 est accordé à l'Utilisateur.

Le droit d'accès est retiré à l'Utilisateur et le code d'accès désactivé dans les cas suivants :

- résiliation de l'ensemble des contrats de l'Utilisateur, à la date effective de la résiliation ou, dans le cas de l'Utilisateur adhérent ou affilié d'un contrat collectif, lorsqu'il perd sa qualité d'adhérent ou d'affilié.
- manquement à ses obligations par l'Utilisateur au titre des présentes CGU, ou acte ou omission de l'Utilisateur affectant ou susceptible d'affecter le bon fonctionnement et/ou la sécurité du site Internet « Gan.fr » ou de l'application « Gan Santé », ou plus généralement contraires à la loi, à l'ordre public ou aux bonnes mœurs,
- décision des Sociétés de mettre fin à l'accès au site Internet ou à l'application « Gan Santé ».

Dans ce cas, l'Utilisateur en sera informé avec un préavis de deux mois.

7.2 Effets du retrait du droit d'accès aux services en ligne

En cas de retrait du droit d'accès, pour les contrats de l'Utilisateur encore en cours, les opérations de gestion et de consultation seront exécutées conformément aux dispositions contractuelles desdits contrats. Les Sociétés tiennent à la disposition de l'Utilisateur l'ensemble des informations auxquelles il souhaiterait avoir accès et qui auront fait l'objet d'un enregistrement par les Sociétés, dans les conditions fixées par la réglementation.

8. Modifications des conditions générales d'utilisation

Toute modification des présentes CGU et notamment leur mise à jour sera communiquée à l'Utilisateur directement sur le Site Internet « Gan.fr » ou sur l'application « Gan Santé » et sera soumise à la validation de ce dernier dans les mêmes conditions que celles définies à l'article 1.2. En cas de non-acceptation par l'Utilisateur de la modification des présentes CGU, et notamment de leur mise à jour, le droit d'accès aux fonctionnalités cessera de plein droit. Dans ce cas, les opérations de consultation et de gestion devront être effectuées selon les modalités prévues aux dispositions contractuelles du contrat concerné.

9. Loi applicable et règlement des litiges

La loi applicable aux présentes CGU est la loi française.

En cas de contestation sur l'interprétation ou l'exécution des présentes CGU, les juges français seront seuls compétents.